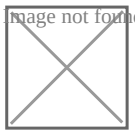

LITIGE - Contestation de sinistre SIXT

Par **khaoumane**, le **14/07/2015** à **15:41**

Bonjour,

J'exprime mon total mécontentement après location d'une voiture auprès de SIXT, en qui j'avais confiance et dont je suis vraiment déçue maintenant.

Déjà que pour ma réservation, j'avais fait la réservation pour une catégorie de véhicule et j'avais appelé avant pour vérifier la disponibilité, chose qui m'a été confirmée, or j'ai été surprise en agence à recevoir une autre catégorie de véhicule! Là je n'ai rien dit, bien que ça me dérangeait beaucoup.

Et ensuite,j'ai restitué le véhicule le jour même,en parfait état. Bien que l'agence soit fermée, j'ai reçu un appel dont j'ai conservé le message sur ma messagerie vocale, qui confirmait le bon retour du véhicule en bon état en me remerciant de ma réservation.

Quelques jours plus tard, je reçois un mail stipulant un sinistre concernant le système de coffre défaillant ou je ne sais quoi, sachant que je n'avais pas de bagages donc je n'ai même pas fait usage du coffre, qu'aucune anomalie n'a été affichée sur le tableau de bord pendant mon voyage et que j'ai ramené le véhicule directement le jour même, le temps de faire la route, sans avoir garé la voiture sur un parking pendant le trajet ou autre.

J'ai contacté le service client par téléphone, par mail en leur expliquant qu'ils essayent de me mettre sur le dos une défaillance du coffre que je n'ai pas utilisé, qu'ils m'ont confirmé le retour en bon état du véhicule par téléphone, mais rien n'y fait ils continuent à me harceler par mail.

Je refuse catégoriquement de payer quoi que ce soit puisque je ne suis en aucun cas responsable, je n'ai pas fait usage du coffre et la voiture était intacte au moment où je l'ai rendue, il ne s'agit pas de bosse ni de rayure mais apparemment du système de coffre !! Comment est ce qu'ils peuvent me tenir responsable de ça?

Je suis déçue par SIXT,alors que mes précédentes locations avec eux se sont bien passées et que je comptais m'abonner avec eux.

Que puis-je faire pour clore ce problème? Parce que je ne payerai jamais pour ce que je n'ai pas commis, je ne me laisserai pas faire de la sorte.

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés